AGEFOS PME Midi-Pyrénées, LA FEPEM, LA FEDESAP Midi-Pyrénées et POLE EMPLOI, SIGNENT 3 ACCORDS REGIONAUX POUR LE DEVELOPPEMENT ET LA PROFESSIONNALISATION DES SERVICES A LA PERSONNE

AGEFOS PME Midi-Pyrénées, la Fédération des Particuliers-Employeurs de France (FEPEM), la Fédération Française des Services à la Personne et de Proximité de la région Midi-Pyrénées (FEDESAP), et Pôle emploi, ont signé 3 accords régionaux le 21 avril 2011 à l'agence de Pôle emploi Purpan à Toulouse qui a pour domaine d'expertise l'action sociale, dont le service à la personne.

La signature de ces trois accords régionaux distincts a pour objectif commun de promouvoir, développer et professionnaliser par le biais de formations adaptées, les métiers du secteur des services à la personne.

D'une part, la FEPEM et Pôle emploi, avec la signature de cet accord régional, se donnent pour objectifs de valoriser et professionnaliser les emplois auprès des particuliers employeurs, et de répondre aux besoins divers et croissants de ces derniers.
D'autre part, la FEDESAP Midi-Pyrénées a souhaité signer un accord régional avec Pôle emploi afin de mieux accompagner les entreprises, TPE et PME, dans leur processus de recrutement, d'engager une politique de formation ambitieuse et de répondre aux besoins de qualification.

Les actions qui seront mises en œuvre par Pôle emploi avec la FEPEM et la FEDESAP Midi-Pyrénées s'articulent autour de 4 grands axes :

- Etablir un diagnostic territorial partagé des besoins en main d'œuvre sur les services à la personne et les perspectives d'évolution en région Midi-Pyrénées,
- Promouvoir les métiers et les emplois du secteur des particuliers employeurs et des services à la personne,
- Fiabiliser et satisfaire les besoins en recrutement,
- Insérer, professionnaliser et favoriser la sécurisation des parcours professionnels des demandeurs d'emploi.

La réforme de la formation professionnelle redéfinie et complète les missions des OPCA (Organismes Paritaires Collecteurs Agréés) sur le champ de l'emploi et des territoires. La volonté des partenaires sociaux qui administrent AGEFOS PME est d'articuler politiques de branches et politiques de territoire. AGEFOS PME, OPCA qui fédère notamment 40 branches professionnelles, se doit d'accompagner ses branches dans le cadre de la sécurisation des parcours professionnels des salariés comme des demandeurs d'emploi. C'est pourquoi la convention cadre signée avec Pôle emploi trouve naturellement une traduction concrète avec la branche du particulier employeur (la FEPEM) et un des représentants du secteur marchand des services à la personne, la FEDESAP.

Après avoir anticipé les besoins en recrutement et en nouvelles compétences des branches sectorielles sur le territoire, AGEFOS PME et Pôle emploi interviendront ensemble auprès des employeurs pour mobiliser les aides au recrutement afin de faciliter l'intégration des demandeurs d'emploi sur lequel est identifié un besoin de montée en compétence. Il s'agira de l'Action de Formation Préalable au Recrutement (AFPR) et de la mise en œuvre de la Préparation Opérationnelle à l'Emploi (POE).

Chiffres clés (Catégorie A,B,C)

DEFM (Demande d'emploi fin de mois) : 18 675 (fin fév 2011), + 13,5 % sur un an (vs fév 2010)
Métiers les plus recherchés : Services domestiques (42%)
Assistance auprès d'enfants (41%)
Assistance auprès d'adultes (17%)

Ce qu'il faut savoir de :

• **La FEPEM : la Fédération des Particuliers-Employeurs de France** est l'organisation représentative des 3,5 millions de particuliers qui emploient à domicile plus d'1,7 million de salariés en France, soit 86% des services à la personne. Elle accompagne au quotidien, par ses conseils et ses actions de promotion et de développement, le particulier qui choisit d'employer directement à son domicile un ou plusieurs salariés. Elle structure et professionnalise le secteur des emplois de la famille en portant un modèle unique, à la fois économiquement performant, facteur de cohésion sociale, et qui répond au besoin de conciliation entre vie privée et professionnelle. En Midi-Pyrénées, ce sont 175 000 particuliers employeurs qui emploient 85 000 salariés pour des besoins aussi variés que la garde d'enfants, l'accompagnement des personnes âgées ou handicapées, la conciliation de leur vie familiale et professionnelle.

Contact Presse : Capucine GUINOT - Tel : 06 46 26 57 75 - cguinot@fepem.fr

• **La FEDESAP : la Fédération Française des Services à la personne et de Proximité** a pour but de défendre et de représenter les intérêts des TPE-PME de service à la personne en Midi-Pyrénées. La FEDESAP est une fédération syndicale patronale nationale qui défend et représente les TPE-PME. Affiliée à la CGPME, c'est la seule fédération nationale représentée en régions.
Les objectifs principaux de la FEDESAP sont de mutualiser des ressources et initiatives pour fournir des services experts à tous les adhérents. La fédération a pour ambition régionale d'être un acteur de proximité, pour résoudre des problèmes et proposer des solutions. Elle collabore avec les institutionnels, les administrations, les collectivités, les partenaires sociaux…en interlocuteur reconnu afin d'avancer ensemble. La FEDESAP est une force de représentation des intérêts des TPE-PME dans cette actualité en mouvement. Son objectif est d'informer, expliquer, accompagner et représenter. La FEDESAP Midi-Pyrénées a engagé des actions avec Pôle emploi, les AGEFOS PME, les services de l'Etat, et participe au comité de pilotage à l'ADEC régional. Nos ambitions sont de revaloriser l'image de marque du secteur, de promouvoir la qualité, pérenniser et fédérer les entreprises.

Contact Presse : Vincent AGUILERA – Tel: 06 13 61 54 66

• **AGEFOS PME Midi-Pyrénées** : est un Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA) Interprofessionnel et Interbranches. Il a été créé et est géré paritairement au plan national comme au plan régional par la CGPME et les 5 confédérations représentatives de salariés.
En Région Midi-Pyrénées, AGEFOS-PME est implantée sur l'ensemble des départements de la région. Plus de 11 000 entreprises sont adhérentes pour 130 000 salariés couverts (hors salariés du particulier employeur). Outre son agrément interprofessionnel, AGEFOS PME est l'OPCA de 40 branches professionnelles, de 13 très grandes entreprises et de 37 groupes économiques. 1er OPCA de France et 3e OPCA de branche au plan national, AGEFOS PME représente 305 000 entreprises adhérentes (1 TPE sur 5).

Contact Presse : Kevin LAMARE – Tel : 05 62 26 98 56 - klamare@agefos-pme.com

• **Pôle emploi Midi-Pyrénées :** Né de la fusion en décembre 2008 des Assedic et de l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE), Pôle emploi devient le 1er réseau de proximité en France et en Europe dans le domaine de l'emploi. En Midi-Pyrénées Pôle emploi représente 47 agences de proximité, 2 agences thématiques (cadres, audiovisuel/spectacle), 9 agences de services spécialisés et 30 visio-guichets qui couvrent tout le territoire. Ses missions s'articulent autour de services :

Aux demandeurs d'emploi

- Accueil et inscription des demandeurs d'emploi
- Versement des allocations des demandeurs d'emploi indemnisés
- Accompagnement du demandeur d'emploi dans sa recherche d'emploi jusqu'au placement
- Prescription de prestations et de formations

Aux entreprises

- Prospection du marché du travail en allant au-devant des entreprises
- Aide aux entreprises dans leurs recrutements
- Relation entreprise
- Analyse du marché du travail.

Contact Presse : Valerie NARQUIN– Tel : 05 61 00 86 27 - valerie.narquin @pole-emploi.fr